

Votants : 74
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 janvier 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 30 janvier 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 janvier 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AIFFRES POUR SON PROJET DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DE LA ZONE D'ACTIVITES DU PETIT FIEF

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Michel HALGAN à Rabah LAICHOURE, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Marcel MOINARD à Jean-François SALANON, Rose-Marie NIETO à Romain DUPEYROU, René PACAULT à Michel PANIER, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Stéphanie DELGUTTE, Jean-Claude FRADIN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Josiane METAYER, Serge MORIN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Michel HALGAN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 JANVIER 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AIFFRES POUR SON PROJET DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DE LA ZONE D'ACTIVITES DU PETIT FIEF

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,
Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,
Vu la délibération du 14 décembre 2017 de la Commune d'AIFFRES adoptant le plan de financement de l'opération « Requalification des espaces publics de la zone d'activités du petit fief ».

La commune d'AIFFRES a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 273 103 euros au titre du PACT pour son projet de « Requalification des espaces publics de la zone d'activités du petit fief ». Le coût total des travaux s'élève à 1 073 573 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 406 281 euros.

Ce projet permettra de

- Requalifier la zone commerciale du Petit Fief, située à l'entrée de la ville d'Aiffres, en venant de Niort. La zone regroupe une importante offre commerciale et de services. Localisée directement sur la RD 740, elle est très utilisée par les automobilistes. Les espaces publics sont vieillissants et la zone souffre d'une image peu valorisante. Les cheminements piétonniers sont peu clairs et insuffisants et la cohabitation avec les véhicules motorisés y est difficile ;
- Repenser les espaces publics de manière globale ;
- Améliorer l'image de l'entrée de ville ;
- Réaliser l'accessibilité de la voirie ;
- Renforcer l'attractivité commerciale de la zone ;
- Sécuriser les cheminements et les déplacements ;
- Mutualiser les stationnements.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT, aux enjeux :

- D'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements ;
- D'un territoire en mutation – rénovation et remise à niveau des espaces publics.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 273 103 euros au titre du PACT à la Commune d'AIFFRES,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président



DEUX-SÈVRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'AIFFRES

DEL-14.12.17/01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AIFFRES**

Séance du 14 décembre 2017
Présidée par Jacques BILLY, Maire

Date de convocation : 8 décembre 2017

Date d'affichage : 21 décembre 2017

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 29

Étaient présents :

MM. Jacques BILLY, Sophia MARC, Nathalie DIGUET, Pascal ANGELONI, Liliane GHELDOF-GIBOUIN, Jean-Marie LEFORT, Jacques BRAULT, Liliane AMUSSAT, Claudette GIRARD, Bernard GUESDON, Jean-Louis CLÉMENT, Philippe AUMONIER, Laurence GOUIN, Christelle BRUNET, David MARCUSSEAU, Pauline CELOR, Roselyne HUCHET, Aurélie SICOT, Jean-Jacques PINTON, Serge MORIN, Dominique MARTIN, Lionel VINOURE, Christiane PINEAU, Joël FLAMEIN.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avant donné pouvoir :

MM. Philippe BOUCHERIT, Jean-François GIBault, François-Xavier SAVIN, Frédérique FRUCHET, Anthony BONNIN.

Mme Claudette GIRARD a été élue secrétaire de séance.

PROJET DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DE LA ZONE DU PETIT FIEF

•Plan de financement et demandes de subvention

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180129-C01-01-2018-DE
Date de télétransmission : 02/02/2018
Date de réception préfecture : 02/02/2018

M. LEFORT expose que la collectivité a défini, avec l'appui du CAUE 79 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres), un préprogramme relatif à la requalification des espaces publics de la zone d'activités du Petit Fief, sur la base des orientations d'aménagement définies en 2012 lors de l'élaboration conjointe du Plan Local d'Urbanisme et du plan de mise en accessibilité de la voirie, avec les objectifs et enjeux suivants :

- Repenser les espaces publics de manière globale,
- Améliorer l'image de l'entrée de ville,
- Renforcer l'attractivité commerciale de la zone,
- Sécuriser les cheminements et les déplacements,
- Mutualiser les stationnements,
- Poursuivre une démarche de concertation avec les commerçants.

Sur cette base, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence Geniplant, architecte paysagiste, associé au bureau d'études SIT&A CONSEIL, dans le cadre d'un accord cadre de maîtrise d'œuvre.

Sur la base des orientations définies en Comité de pilotage, des échanges avec les commerçants lors de la phase de concertation, de l'esquisse présentée et approuvée en commission « Travaux voirie et sécurité » du 29 mai 2017 et des échanges avec les concessionnaires, l'équipe de maîtrise d'œuvre a élaboré un avant-projet avec le chiffrage prévisionnel des travaux approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 16 novembre 2017.

Sur cette base, et au regard de l'avancement des discussions concernant les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de l'aménagement, le plan de financement prévisionnel de l'opération a été défini comme suit :

Dépenses (en HT)		Recettes	
Études et Maîtrise d'œuvre	20 940		
Relève topographique	2 890		
Frais de maîtrise d'œuvre (Géomètre - SITEA)	18 050	CAP 79 (aide à la décision) - notifié	8 640
Acquisitions foncières	106 801		
Acquisitions foncières	89 000		
Déplacement coffrets énergie	10 000		
Bornage et frais d'actes notariés	7 801		
Travaux et suivi de chantier	870 270		
Frais de maîtrise d'œuvre (Géomètre - SITEA) - phases PRO et suivi chantier	44 100		
Tranche - rue du Petit Fief (2017)	277 708	Amendes de police - Etat	12 810
Tranche - route de Niort (2018)	333 390	Progr soutien INVT en RD - CD79	60 000
Tranche - Impasse du Petit Fief	73 752		
		DETR	91 130
Tranche - place du marché	138 520	CAP 79	152 124
		PACT	273 103
SPS	2 800	SIEDS	10 000
Frais d'insertion (publication des marchés)	2 000		
Travaux d'effacement de réseaux (route de Niort) - cf : DEL 16/11/2017	73 562		
Réseau électrique	67 759	SIEDS	54 207
Réseau téléphonique	5 803	Orange	5 278
TOTAL	1 073 573	Autofinancement	406 281
			1 073 573

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

•Vu la note explicative de synthèse jointe à l'ordre du jour de la convocation du Conseil municipal,

•Vu les règlements du programme « amende de police » et « soutien pour l'investissement sur Route Départementale en agglomération du Conseil départemental », la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.), CAP79 (travaux), programme d'appui communautaire au territoire (PACT) de la Communauté d'agglomération du Niortais, de programme d'éclairage public du SIEDS,

•Considérant que le Conseil départemental a décidé d'accorder à la commune des subventions au titre de l'aide à la décision,

•Considérant que le tableau de financement prévisionnel des travaux d'enfouissement a déjà été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du 16 novembre 2017,

Décide :

-DE SOLLICITER les subventions telles que définies dans le plan de financement,

-D'AUTORISER le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tout document relatif à ce dossier.

-Pour 29
-Contre 0
-Abstentions 0

Pour copie conforme,
Aiffres, le 18 décembre 2017.

Le Maire,



Jacques BILLY